

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	35
Titulaires Présents	23
Suppléants avec vote	3
Pouvoirs	8
Nombre de votants	34
Date de la convocation	17/10/2022
Certifié exécutoire le	26/10/2022
Date d'affichage	26/10/2022
Envoyé en préfecture le	24/11/2022

Le vingt et un octobre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BOUCHOT Estelle, BOURROUX François, CHABRILLANGES

Maurice, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JANICOT Véronique, JENTY Philippe, LE MEUR Marion, PETIT Christophe, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Philippe, TAVERTE Gérard, TER-HEIDE Laurence, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : BEYSSERIE Marc, LONGUET Jean François, VERGNE Patrick

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : GAGE Pascal

EXCUSES : BORT Jean-Pierre (représenté), BOURDARIAS Sophie, CHAMPSEIX Serge (donne procuration à BOURROUX François), CHASSEING Daniel (donne procuration à JENTY Philippe), GARAI Daniel (représenté), JARRIGE Didier (donne procuration à LEMEURE Marion), PEYRAMAURE Pierre (donne procuration à PETIT Christophe), LAURENT André (représenté), LELIEVRE Carla (donne procuration à JANICOT Véronique), RUAL Bernard (donne procuration à TAVERTE Gérard), SENEJOUX Geneviève (donne procuration à COISSAC Vincent), TERRACOL Danielle (donne procuration à BERNARD Sylvain),

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

143-2022 Rénovation de l'horloge plan de financement avec CD

L'horloge remarquable située sur le bâtiment de la médiathèque mérite une rénovation de son système interne. Le projet est susceptible de bénéficier d'aide du département dans le cadre du Contrat de Cohésion Territoriale actuel.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide par 34 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- de valider le projet de ré »novation du système interne de l'horloge de la médiathèque pour un montant de 1723.44 € TTC soit 1 436.20 € HT
- d'autoriser le Président à solliciter le conseil départemental dans le cadre du CCT (Contrat de Cohésion Territoriale) selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant HT	partenaires	%	Montant € HT
Minuterie, aiguilles et MO	1436.20 €	Conseil Départemental CCT	25%	359.05
		autofinancement	75%	1 077.15
TOTAL	1 436.20 €	TOTAL	100 %	1 436.20 €

Fait à Treignac le 26/10/2022
Le Président, Philippe JENTY.

